

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE

Principes des interactions avec les actionnaires

Les membres du conseil d'administration de la Société Financière Manuvie (« Manuvie ») croient qu'il est important de tenir, en plus de l'assemblée annuelle, des rencontres périodiques avec les actionnaires au cours desquelles ces derniers peuvent, de façon constructive, donner leur point de vue sur la gouvernance et soulever d'autres questions touchant l'entreprise. Les présents principes fournissent un aperçu des façons dont le conseil d'administration interagit avec les actionnaires et dont les actionnaires peuvent s'adresser au conseil d'administration.

Le conseil d'administration a implanté un programme, dirigé par son président et appuyé par l'équipe Relations avec les investisseurs, visant à favoriser les interactions avec les actionnaires. Par conséquent, le président peut, à sa discrétion et conformément à la Politique de divulgation de l'information de Manuvie, rencontrer des actionnaires de la Société et des organismes représentant des groupes d'actionnaires.

Manuvie est dotée d'un politique de divulgation de l'information (accessible à l'adresse www.manuvie.com), à laquelle tous les employés et administrateurs sont soumis, qui régit les échanges avec les actionnaires et prévoit que les renseignements importants concernant Manuvie doivent être communiqués en temps opportun aux actionnaires. Les discussions peuvent porter sur le rendement, la planification de la relève, la rémunération des cadres, la divulgation d'information et les pratiques de gouvernance d'entreprise, mais non sur les faits et changements importants qui n'ont pas encore été divulgués.

Le conseil d'administration encourage également les actionnaires à participer aux assemblées annuelles et à communiquer avec les administrateurs indépendants par l'entremise du bureau de son président.

Le président du conseil et l'équipe Relations avec les investisseurs font rapport au conseil de leurs discussions avec les actionnaires.

Communication avec le conseil d'administration et la direction

Les actionnaires sont priés de formuler des demandes claires afin qu'elles soient acheminées directement aux personnes concernées, qui pourront y répondre aussi efficacement que possible. Le tableau ci-après contient les coordonnées des personnes-ressources.

Prenez note que les communications au conseil peuvent être lues par le secrétaire général.

Questions touchant :	Contact	Coordonnées
la gouvernance de l'entreprise	Conseil d'administration	Président du conseil Société Financière Manuvie 200 Bloor Street East Toronto (Ontario) M4W 1E5 corporate_governance@manuvie.com
les activités commerciales générales de la Société, ses résultats financiers, son rendement, son orientation stratégique et d'autres sujets semblables	Relations avec les investisseurs	Relations avec les investisseurs Société Financière Manuvie 200 Bloor Street East Toronto (Ontario) M4W 1E5 investor_relations@manuvie.com
vos actions détenues à titre personnel, les droits de vote y afférents, les dividendes et d'autres sujets semblables	Services aux actionnaires	Services aux actionnaires Société Financière Manuvie 200 Bloor Street East Toronto (Ontario) M4W 1E5 shareholder_services@manuvie.com